

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ARC SUD BRETAGNE**



L'an deux mille vingt-trois,

le 23 mai à dix-huit heure trente,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Maison des Damganais à Damgan en séance publique sous la présidence de Monsieur Bruno LE BORGNE, Président de la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne.

Etaient Présents : Mme Laurence BAUDAIS, - MM. Patrick BEILLON, - Christian BILLY, - Mmes Marie-Thérèse CABON, - Muriel CLERY, - MM. Michel CRIAUD, - Jean-Paul DANIEL, - Guy DAVID, - Mmes Béatrice DENIGOT, - Isabelle DESMOTS, - Annie DRENO, - MM. Samuel FERET, - Patrick GERAUD, - Gérard GUILLOTIN, - Denis HILLAIREAU, - Bruno HUBERT, - Jean-Marie LABESSE, - Bruno LE BORGNE, - Denis LE RALLE, - Eric LIPPENS, - Mme Muriel MALNOE, - MM. Alain MOREAU, - Noël PAUL, - Mmes Jocelyne PHILIPPE, - Odile PROVOST, - MM. Bertrand ROBERDEL, - Eric ROZE, - Mme Isabelle SIRLIN.

Etaient Absents Excusés : Mme Anne-Cécile BLANCHARD, - MM. Jean-François BREGER, - Patrick BUESSLER-MUELA, - Guillaume FREDET, - Mmes Nicole KORN, - Valérie LAFAURIE-LE DIVELLEC, - Christine LE CADRE, - Geneviève LE GOUALLEC, - Mireille LUCAS, - Régine ROSSET.

Mme Christine LE CADRE donne pouvoir à Mme Laurence BAUDAIS
Mme Anne-Cécile BLANCHARD donne pouvoir à M. Christian BILLY
M. Jean-François BREGER donne pouvoir à Mme Odile PROVOST
Mme Valérie LAFAURIE-LE DIVELLEC donne pouvoir à M. Patrick BEILLON
Mme Geneviève LE GOUALLEC donne pouvoir à M. Samuel FERET

Formant la majorité des membres en exercice.

Mme Muriel CLERY a été élue Secrétaire.

DELIBERATION N°58-2023 - INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER COMMUNAUTAIRE

Le Président informe que, suite au décès de M. Alain HALIMI Conseiller Municipal de Péaule et Conseiller Communautaire, il convient d'installer un nouveau conseiller communautaire.

Il est rappelé que dans une commune de 1 000 habitants et plus, lorsque le siège d'un Conseiller Communautaire devient vacant, pour quelque cause que ce soit, il est pourvu par le candidat de même sexe élu Conseiller Municipal suivant la liste des candidats aux sièges de Conseiller Communautaire sur laquelle le Conseiller à remplacer a été élu.

En conséquence, il est proposé au Conseil Communautaire d'installer M. Alain MOREAU en qualité de Conseiller Communautaire, à compter de ce jour, afin de remplacer M. Alain HALIMI.

Au vu des éléments exposés ci-dessus, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **PREND ACTE** de la nouvelle composition du Conseil Communautaire d'Arc Sud Bretagne :

Envoyé en préfecture le 26/05/2023

Reçu en préfecture le 26/05/2023

Affiché le

ID : 056-200027027-20230523-DELIB_58_2023-DE

Monsieur	Guillaume	FREDET	AMBON
Madame	Nicole	KORN	
Monsieur	Noël	PAUL	
Monsieur	Samuel	FERET	ARZAL
Madame	Geneviève	LE GOUALLEC	
Monsieur	Bertrand	ROBERDEL	BILLIERS
Madame	Régine	ROSSET	
Madame	Muriel	CLERY	DAMGAN
Monsieur	Jean-Marie	LABESSE	
Monsieur	Bruno	LE BORGNE	LA ROCHE-BERNARD
Madame	Monique	LE THIEC	
Monsieur	Gérard	GUILLOTIN	LE GUERNO
Monsieur	Denis	HILLAIREAU	
Madame	Annie	DRENO	MARZAN
Monsieur	Denis	LE RALLE	
Monsieur	Eric	LIPPENS	
Madame	Laurence	BAUDAIS	MUZILLAC
Madame	Marie-Thérèse	CABON	
Monsieur	Michel	CRIAUD	
Monsieur	Jean-Paul	DANIEL	
Monsieur	Bruno	HUBERT	
Madame	Christine	LE CADRE	
Monsieur	Patrick	BUSSLER-MUELA	NIVILLAC
Monsieur	Guy	DAVID	
Madame	Béatrice	DENIGOT	
Madame	Isabelle	DESMOTS	
Madame	Jocelyne	PHILIPPE	
Monsieur	Eric	ROZE	
Monsieur	Patrick	BEILLON	NOYAL-MUZILLAC
Monsieur	Christian	BILLY	
Madame	Anne-Cécile	BLANCHARD	
Madame	Valérie	LAFURIE-LE DIVELLEC	
Monsieur	Jean-François	BREGER	PEAULE
Monsieur	Alain	MOREAU	
Madame	Mireille	LUCAS	
Madame	Odile	PROVOST	
Monsieur	Patrick	GERAUD	SAINT-DOLAY
Madame	Muriel	MALNOE	
Madame	Isabelle	SIRLIN	

Pour Extrait Certifié Conforme,
A Muzillac, le 25/05/2023
Le Président,

